

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie



INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE
BP 157 Tél (237) 22.22.29.21
Fax : (237) 22.23.39.54

DIVISION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES

CELLULE DE TELEDETECTION ET DE
PHOTOGRAMMETRIE

UNITÉ TECHNIQUE DE TELEDETECTION

N° 110-002411 /AMS/INC/DG/DTC/CTP/UTM

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work- Fatherland

NATIONAL INSTITUTE OF CAMEROON
PO.BOX 157- Yaounde-Phone (237) 22.22.29.21
Fax. (237) 22.23.39.54

DIVISION OF MAPPING WORKS

Yaoundé, le

110 MARS 2014

ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE

Superficie mesurée : 19 958 hectares
Demandeur : COMMUNE DE NDEM-NAM
Mappe de référence : Bertoua ; Batouri à 1/200 000e
Situation Administrative : Est
Département(s) : Kadey
Arrondissement(s) : Ndem Nam
Planimètre utilisé : Arc G.I.S 9.3

DESCRIPTION DE LA FORET COMMUNALE DE NDEM-NAM

BLOC A Superficie : 10 304 hectares

Le point de base A est situé à la confluence des rivières Touki et Wambi, de coordonnées UTM:
 $X_{(m)} = 394076$; $Y_{(m)} = 481660$.

Le périmètre de cette zone est déterminé par les points : A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O et P dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
X	394076	384377	388442	388495	384137	381962	380762	379333	379421	377241
Y	481660	482407	479661	477496	478602	478511	478856	478360	476371	477418

	K	L	M	N	O	P
X	371580	370686	366457	366113	387926	389442
Y	478207	478937	479617	480332	484468	484631

Ses limites sont :

A l'Est: Du point A, suivre en amont la rivière Wambi sur une distance de 10 278 m pour atteindre le point B.

Du point B, suivre la droite: BC = 4 909 m de gisement 124,4 degrés pour atteindre le point C, situé au confluent de deux cours d'eau non dénommés.

Du point C, suivre un cours d'eau non dénommé en aval sur une distance de 2 234 m pour atteindre le point D.

Au Sud: Du point D, suivre la droite: DE = 4 505 m de gisement 284,5 degrés pour atteindre le point E, situé sur un cours d'eau non dénommé.

Du point E, suivre un cours d'eau non dénommé en aval sur une distance de 2 552 m pour atteindre le point F, situé au confluent de deux cours d'eau non dénommés.

Du point F, suivre la droite: FG = 1 246 m de gisement 285,3 degrés pour atteindre le point G, situé sur un cours d'eau non dénommé.

Du point G, suivre la droite: GH = 1 552 m de gisement 251 degrés pour atteindre le point H, situé sur la rivière Koba.

Du point H, suivre la rivière Koba en aval sur une distance de 1 979 m pour atteindre le point I, situé au confluent d'un affluent non dénommé.

Du point I, suivre cet affluent non dénommé en amont sur une distance de 2 447 m pour atteindre le point J, situé à sa source.

Du point J, suivre la droite: JK = 5 737 m de gisement 278,2 degrés pour atteindre le point K, situé au confluent de deux cours d'eau non dénommés.

Du point K, suivre un cours d'eau non dénommé en amont sur une distance de 1 175 m pour atteindre le point L, situé à sa source.

Du point L, suivre la droite: LM = 4 280 m de gisement 279,4 degrés pour atteindre le point M, situé au confluent de deux cours d'eau non dénommés.

A l'Ouest: Du point M, suivre un cours d'eau non dénommé en amont sur une distance de 752 m pour atteindre le point N.

Au Nord: Du point N, suivre la droite: NO = 22 209 m de gisement 79,4 degrés pour atteindre le point O, situé sur la rivière Ndjinguili.

Du point O, suivre la rivière Ndjinguili en aval sur une distance de 1 584 m pour atteindre le point P, situé au confluent avec la rivière Touki.

Du point P, suivre la rivière Touki en aval sur une distance de 5 788 m pour retrouver le point de base A.

BLOC B Superficie : 9 654 hectares

Le point de base A est situé à la confluence des rivières Doumé et Djo, de coordonnées UTM:

$X_{(m)} = 368191$; $Y_{(m)} = 472154$.

Le périmètre de cette zone est déterminé par les points : A, B, C, D, E et F dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A	B	C	D	E	F
X	368191	361758	359846	354802	354254	361670
Y	472154	471146	467315	465250	470057	479444

Ses limites sont :

Au Sud: Du point A, suivre en amont la rivière Doumé sur une distance de 9 719 m pour atteindre le point B, situé au confluent d'un affluent non dénommé.

Du point B, suivre cet affluent non dénommé en amont sur une distance de 4 540 m pour atteindre le point C, situé à sa source.

Du point C, suivre la droite: CD = 5 412 m de gisement 247,6 degrés pour atteindre le point D, situé au confluent de deux cours d'eau non dénommés.

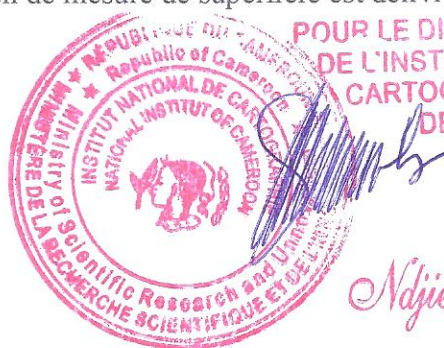
A l'Ouest: Du point D, suivre la rivière Mounoubaté en aval sur une distance de 6 468 m pour atteindre le point E, situé au confluent avec la rivière Doumé.

Au Nord: Du point E, suivre la droite: EF = 11 989 m de gisement 38,2 degrés pour atteindre le point F, situé sur la rivière Djo.

A l'Est: Du point F, suivre la rivière Djo en aval sur une distance de 11 715 m pour retrouver le point de base A.

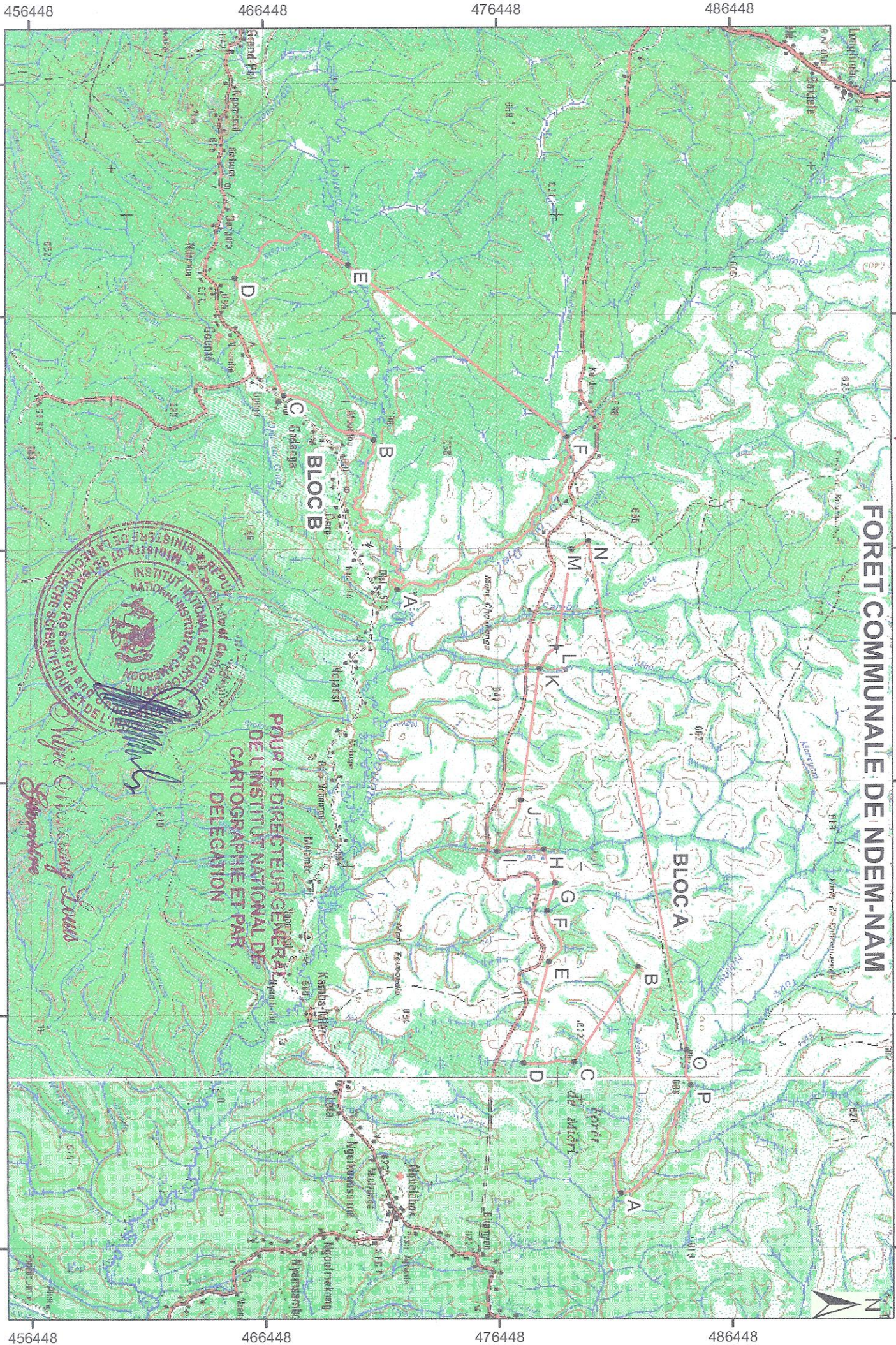
Les zones ainsi circonscrites couvrent une superficie de *Dix Neuf Mille Neuf Cent Cinquante Huit Hectares*.

La présente attestation de mesure de superficie est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.



**POUR LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE
CARTOGRAPHIE ET PAR
DELEGATION**

Najie Mencing Louis
Géomètre



FORET COMMUNALE DE NDEM-NAM



Nguyen Van Thuan
**POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE
CARTOGRAPHIE ET PAR
DE LÉGATION**

